

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/12/2020

L'an deux mil vingt, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdotre espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
04/12/2020

N°45/2020 : DEMANDE DE SUBVENTION "APPEL A PROJET VOIRIE" - Potelets à mémoire de forme

Date d'affichage
04/12/2020.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

10/12/2020

et publication du :

10/12/2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de **fourniture et pose de potelets à mémoire de forme** pour un montant estimatif de **2 224,00 € HT**,
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre

. de l'**Appel à projet voirie**

- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- certifie que les travaux portent sur une route départementale
- s'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,
- définit le plan de financement suivant :

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

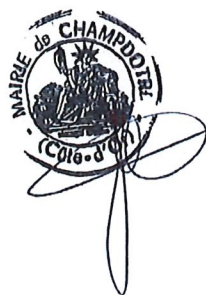
Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le



ID : 021-212101380-20201210-45_2020-DE

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
APPEL A PROJET VOIRIE	☒ sollicitée	2 224 €	50 %	1 112 €
AMENDES DE POLICE	☐ sollicitée		25 %	
Autre :	☐ sollicitée ☐ attribuée		%	
Autre :	☐ sollicitée ☐ attribuée		%	
TOTAL DES AIDES		2 224 €	50 %	1 112 €
Autofinancement du maître d'ouvrage		2 224 €	50 % (minimum de 20%)	1 112 €



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à CHAMPDOTRE
 Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Mairie de CHAMPDOTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDOTRE

Envoyé en préfecture le 16/12/2020
 Reçu en préfecture le 16/12/2020
 Affiché le 
 ID : 021-212101380-20201210-45_2020-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/12/2020

L'an deux mil vingt, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdotre espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
04/12/2020

Date d'affichage
04/12/2020.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

10/12/2020

et publication du :

10/12/2020

N°46/2020 : ADMISSION EN NON VALEUR

Des titres de recettes sont émis à l'encontre de tiers pour des sommes dues sur le budget principal. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur.

Le Conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Considérant l'état des produits irrécouvrables dressés par le comptable public,

Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution,

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'Assemblée Délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable,

Entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide :

Article 1 : d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 1 500 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 4166110231 dressée par le comptable public.

Exercice 2017

- N° Titre : 45 ; Montant : 1 500.00€ ; Nature de la recette : Loyer gravière

TOTAL : 1 500.00 €

Article 2 : les sommes nécessaires sont prévues au chapitre 65, article 6541.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDOTRE
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 021-212101380-20201210-46_2020-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/12/2020

L'an deux mil vingt, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdotre espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
04/12/2020

N°47/2020 : AUTORISATION POUR ENGAGER DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2021

Date d'affichage
04/12/2020.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

10/12/2020

et publication du :

10/12/2020

Afin de ne pas pénaliser les entreprises et d'éviter les interruptions dans le paiement des factures fournisseurs en ce qui concerne les investissements et ce, conformément à l'article L1612 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, à l'exclusion des crédits affectés au remboursement de la dette et aux opérations d'ordre budgétaire, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2021.

Ces crédits doivent être définis quant à leur montant et à leur affectation. Pour la commune de Champdotre, le quart des crédits ainsi définis correspond à : 77 997.85 €.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
AUTORISE à l'unanimité des membres présents le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses inscrites ci-dessous :

Art 165 : Dépôts et cautionnements reçus : 1 000.00 €

Art 2031 : Frais d'études : 10 000.00 €

Art 2051 : Concessions et droits similaires : 2 000.00 €

Art 21312 : Bâtiments scolaires : 2 000.00 €

Art 21318 : Autres bâtiments publics : 5 000.00 €

Art 2152 : Installations de voirie : 2 000.00 €

Art 21534 : Réseaux d'électrification : 9 000.00 €

Art 21538 : Autres réseaux : 2 000.00 €

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le

ID : 021-212101380-20201210-47_2020-DE

Art 21568 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile :
1 000.00 €

Art 21571 : Matériel roulant : 1 000.00 €

Art 2158 : Autres installations, matériel et outillage technique : 2 000.00 €

Art 2183 : Matériel de bureau et matériel informatique : 3 000.00 €

Art 2184 : Mobilier : 3 000 €

TOTAL : 43 000.00 €



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDOTRE
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 021-212101380-20201210-47_2020-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/12/2020

L'an deux mil vingt, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdôtre espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
04/12/2020

Date d'affichage
04/12/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

10/12/2020.

et publication du :

10/12/2020

N°48/2020 : OCTROI EXCEPTIONNEL SUBVENTION

Suite au courrier de l'Œuvre Nationale du Bleu de France (ONBF), relative à la mémoire des anciens combattants et victimes de guerre, du 16/11/2020, reçu le 17/11/2020, et considérant la crise sanitaire et les cérémonies commémoratives célébrées en l'absence de public,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer une **subvention à titre exceptionnel à l'ONBF** pour l'année 2020 pour un montant total de 50 €.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année 2020.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDÔTRE
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 021-212101380-20201210-48_2020-DE